

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

A ELZÉAR GERIN

HOMME DE LETTRES, DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Vous connaissez, mon cher ami, la double personnalité qui s'abrite sous le nom du Chevalier de Mornac; et comme à moi, les deux modèles qui ont posé pour le type de mon héros vous sont chers. Je ne puis donc faire mieux que de vous dédier ce livre qui, tout en racontant les grandes actions d'un autre âge, a la prétention de peindre, réunis en un seul personnage, les deux caractères les plus délicieusement gascons de notre époque. Outre que l'orgueil légitime de l'auteur sera flatté si j'ai quelque peu réussi, mon amitié sera ravie de nous rendre encore plus présents, tous les trois, à votre excellent souvenir.

JOSEPH MARMETTE.

INTRODUCTION.

Vers l'année 1664, la Nouvelle-France venait de traverser et subissait encore une des phases les plus douloureusement critiques de son histoire. Rendus fiers et tout-puissants par le succès de leurs armes, qui, douze ans auparavant, avaient anéanti la grande nation huronne, les Iroquois régnaient en maîtres sur le territoire du Canada. Tandis que les guerriers des cinq cantons iroquois tenaient en état de blocus Montréal, Trois-Rivières et Québec, villes qui n'étaient encore que de petits bourgs mal protégés par des palissades de pieux, leurs bandes de maraudeurs assassinaient les laboureurs isolés dans les campagnes.

Bien loin de songer à attaquer, les colons français ne se défendaient qu'avec peine. Tel était le découragement et si grande la terreur universelle, que les émigrés parlaient d'abandonner ce pays de malédiction pour retourner en France.

La situation semblait en effet désespérée. Négligée par la compagnie des Cent-Associés, qui ne songeait qu'à la traite des pelleteries, affaiblie par les dissensions entre les gouverneurs et l'autorité ecclésiastique, dans le Conseil-Supérieur, à Québec, la colonie naissante se peuplait en outre si lentement qu'elle ne pouvait fournir des défenseurs suffisamment nombreux pour tenir tête aux Iroquois. Il eut fallu leur opposer un corps de troupes assez imposant, et c'est à peine s'il y avait au Canada une centaine de soldats, dispersés dans les différents postes. Depuis longtemps les gouverneurs et les jésuites demandaient à grands cris des secours. Mais leurs supplications allaient mourir sans résultat par delà l'Océan.

De prime-abord, cette indifférence de la métropole doit sembler inexplicable; mais lorsqu'on se transporte de l'autre côté de l'Atlantique pour jeter un coup-d'œil sur les tumultueux événements qui bouleversaient alors le royaume de France, on s'explique cette apathie.

La mort du cardinal Richelieu, arrivée en 1642 bientôt suivie de celle de Louis XIII, les désordres civils qui signalèrent la régence d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde, la bataille qui avait fait rage aux portes de Paris, la confusion à laquelle le royaume entier était en proie, tout cet éclat d'armes et de discordes qui remplissait la France étouffaient sans peine le faible bruit des quelques voix qui s'élevaient en faveur du Canada. Si les particuliers, qu'enveloppait la guerre civile, ne songeaient point à la Nouvelle-France, comment Mazarin, à qui les factieux en voulaient surtout, aurait-il pu s'occuper d'une colonie naissante et perdue au delà des mers? Ce ministre n'avait eu déjà que trop de peine à se maintenir entre la turbulence du Parlement et les prétentions du grand Condé, à venir jusqu'en 1653. Ensuite, il s'était trouvé tout absorbé par le soin de pousser la guerre contre les Espagnols, comme dès par Condé mécontent. La bataille des Dunes, livrée près de Dunkerque par Turenne à ces derniers, avait laissé la victoire définitive aux troupes françaises et anglaises, alliées contre l'Espagne, à laquelle Dunkerque fut immédiatement enlevée pour être remise aux Anglais, suivant les conventions antérieures arrêtées entre Cromwell et Mazarin. La guerre ainsi heureusement terminée, le cardinal, en digne élève de Richelieu, trouva que le meilleur moyen d'assurer la durée de la paix était de marier Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. Les négociations qu'il lui fallut entreprendre à cet effet et mener à bonne fin, précédèrent de plusieurs mois l'union du roi de France avec l'infante. Ce mariage diplomatique fut célébré en 1660.

Mazarin étant mort l'année suivante, Louis XIV avait pris aussitôt le sceptre d'une main

ferme, bien décidé de régner par lui-même et de maintenir la tranquillité intérieure, ainsi que d'augmenter la prospérité du royaume, tout en le faisant respecter et en l'agrandissant au dehors.

Mazarin, qui avait trop songé à remplir ses propres coffres—il possédait à sa mort près de deux cents millions—avait laissé les finances dans un état déplorable; mais grâce à l'administration sage et vigoureuse de Colbert, le trésor public fut sitôt rempli que, dès 1663, Louis XIV pouvait racheter des Anglais Dunkerque, qu'il s'empressa de fortifier.

Le même Colbert, si entendu à l'administration intérieure, savait aussi tout le bénéfice qu'on pouvait attendre des colonies. L'Espagne en était un frappant exemple, elle qui, depuis plus d'un siècle, entretenait la guerre contre toute l'Europe, grâce aux immenses ressources que l'ingrate patrie adoptive de Colomb tirait de l'Amérique.

Aussi la Nouvelle-France attira-t-elle tout d'abord l'attention de Colbert, qui, la voyant dépérir entre les mains de la compagnie des Cent-Associés, se hâta de placer la colonie plus immédiatement sous le contrôle de l'autorité royale.

Par un édit du roi, de 1664, le Canada fut cédé à la compagnie des Indes-Occidentales. En même temps, Louis XIV nomma le marquis de Tracy vice-roi de toutes les possessions françaises en Amérique, M. de Courcelles, gouverneur du Canada et M. Talon, intendat. Le choix était des plus judicieux. Il ne fallait rien moins que la réunion de ces trois hommes de talents et d'énergie pour arrêter la colonie sur le penchant de sa ruine et la relever par un habile et puissant effort.

Pour seconder les vues de ces hommes éclairés, le régiment de Carignan, composé de vingt-quatre compagnies, fut mis à leur disposition. La petite flotte, sur laquelle on embarqua les troupes fut aussi chargée d'un grand nombre de familles de cultivateurs et d'artisans, amenant des bœufs, des moutons et les premiers chevaux qui aient été vus en Canada. (1) Soldats, marchands, colons, tous comptés, formaient plus de deux mille âmes, c'est-à-dire une population presque aussi considérable que celle déjà résidente en la Nouvelle-France.

Tous ces secours n'arrivèrent pourtant qu'en 1665 à Québec. La colonie était sauvée.

Mais mon but n'est pas de m'arrêter d'une manière spéciale sur la période de progrès qui allait succéder à un état d'affaiblissement si prolongé. Bien que je doive indiquer cette heureuse renaissance au dénouement de l'action de cette œuvre, j'ai voulu surtout décrire, dans les pages suivantes, les périls, les angoisses, les terreurs et les drames qui marquaient chaque journée des hardis pionniers, nos admirables aïeux. Ce que je veux peindre ici, c'est cette vie d'alarmes, d'embûches et de luttes terribles dont est toute remplie l'héroïque époque qui précéda l'arrivée du régiment de Carignan; et les craintes des habitants des villes, les incessants dangers du colon isolé dans les campagnes et souvent hors de la portée de tout secours; puis, à côté de cette existence par-émée d'épouvante, mais que rendait cependant supportable encore certaines jouissances de la civilisation, les mœurs ou plutôt les coutumes barbares des tribus iroquoises; les marches forcées et pénibles de leurs prisonniers de guerre; les malheurs et la dispersion de la nation huronne; les tortures des captifs, leurs souffrances dans les villages iroquois; les longues nuits d'insomnie sous les wigwams enfumés, les raffinements de cruauté des vainqueurs sur leurs prisonniers sauvages ou blancs; l'admirable courage de ces derniers au milieu de souffrances, de tourments inouis; enfin la marche stoïque de la civilisation contre la barbarie aux abois; et, pour adoucir les sombres couleurs d'un pareil tableau, l'insoucieuse gaieté gauloise, accompagnée d'un amour pur, fine fleur de chevalerie française aux parfums pénétrants et salubres comme l'image de Béatrix que Dante emporte en son âme pour mieux endurer la vue des horreurs de l'enfer.

CHAPITRE PREMIER.

L'ARRIVÉE.

Le soleil s'élançait, tout resplendissant, au-dessus de la cime boisée des falaises de la Pointe-Lévi. Ses traits de feu trouaient l'humide manteau de vapeurs grises, qui tombait des épaules du roc géant de Stadacona et s'en allait effleurer de ses franges onduleuses les eaux du grand fleuve, encore endormi aux pieds de la ville de Champlain. Secoué par la brise du matin, le brouillard commençait à se disperser dans l'air, où ses lambeaux se dissipèrent avec les dernières ombres de la nuit.

C'était le matin du 18 septembre de l'an de grâce 1664, qui s'annonçait si radieux à la petite ville de Québec.

Là-bas, entre l'extrémité de la Pointe-Lévi et le flanc onduleux de la belle île d'Orléans, aux feuillets rougis par l'automne, les trois voiles blanches d'un vaisseau semblaient planer dans l'espace. Quelques flocons de brume qui roulaient encore en se jouant, sur la crête de petites vagues qu'un léger vent de nord-est commençait à soulever sur le fleuve, enveloppaient le corps du navire, dont les voiles, seules

(1) Les colons de la Nouvelle-France, pour témoigner leur gratitude à M. de Montmagny, avaient cependant fait présent d'un cheval au gouverneur, assez longtemps avant cette époque.

en vue, se rapprochaient graduellement de la ville comme celles d'un vaisseau à l'ancre.

Bientôt, les victorieux rayons du soleil balayèrent devant eux ces restes de brouillard, qui disparurent en un instant, comme les trainards de l'arrière-garde d'une armée vaincue, sous la dernière volée de mitraille des vainqueurs.

Le trois-mâts apparut alors en entier, sa voilure coquettement inclinée à bâbord, tandis qu'un bouillonnement de blanche écume dansait gaiement au-devant de la proue du vaisseau; car la brise fraîchissait du large.

Or, en ce moment, maître Jacques Boisdon, l'unique hôtelier de Québec, ouvrait les contrevents de son hôtellerie, sise sur la rue Notre-Dame et près de la grande place, à la haute-ville. (1) Le bonnet de laine rouge de l'hôtelier était gaillardement rabattu sur sa bonne grosse figure enluminée, les aiguillettes de son haut-de-chausses lui retombaient jusqu'au genou en décrivant un quart de cercle sur la respectable rotundité de son ventre, tandis que le vent du matin se jouait dans le collet déboutonné de sa chemise de toile commune de Bretagne, et caressait de sa fraîche baloche les chairs grasses du cou trappé de l'ambertgête.

Ceux qui ont lu *François de Bienville*, se rappelleront sans doute que l'illustre Jean Boisdon était le fils du premier hôtelier de Québec, Jacques Boisdon que nous mettons en scène aujourd'hui. (2)

Bien qu'ambitieux, Jacques, premier du nom en Canada, n'avait pas cette soif de gain qui fut si fatale à son succédané de fils. C'était un brave homme que le gros père Boisdon, aimant à rire à ses heures et à lever le coude... en tout temps. Sous ce dernier rapport, maître Jean, son fils, lui devait ressembler.

Boisdon père aimait bien un peu l'argent, non par vile estime du métal, mais bien plutôt pour les jouissances matérielles qu'il procure. S'il faisait un peu la cour à sa clientèle, c'est qu'il songeait, en lui versant bonne et fréquente mesure, que le menu de ses trois abondants repas quotidiens s'en augmentait d'autant, et que la bon ne chère adoucissait singulièrement aussi l'humour tant soit peu revêché de Perpétue, sa digne épouse.

Comme il achevait d'ouvrir son dernier volet, il entendit le bruit réjouissant des casseroles que sa vaillante moitié agitaient à l'intérieur. La seule île de la belle omelette au jambon de Bayonne, qui l'attendait bientôt, toute fumante et dorée, sur la table du déjeuner, le fit sourire, et se sentant les jambes engourdis par le sommeil, il enfouit ses deux mains dans les poches profondes de son haut-de-chausses, et fit quelques pas dans la rue pour se dégoûter et se remettre en appétit.

Il allait ainsi, longeant la grande église et se dandinant avec bêtise, vers la demeure de Mgr de Laval, (3) lorsqu'un cri de joyeuse

Ses regards venaient de tomber sur la rue, qui alors était parfaitement visible de la haute ville; car cet amas de maisons qui s'élevait majestueusement en face du nouveau bureau de poste, ne masquait pas la vue en ces temps reculés, tandis qu'il pendrait ou, quelque vingt-cinq ans plus tard, devait s'élever le premier évêché, il n'y avait qu'une seule maison, appartenant au procureur-général, M. Ruette d'Autouill. (4)

Après un instant de contemplation, il tourna brusquement sur lui-même et se prit à courir ou plutôt à rouler vers son logis. Il arriva chez lui tout essoufflé, et cria en ouvrant la porte de l'hôtellerie:

—Perpétue!... Perpétue!

—Allons! qu'est-ce qu'il y a? fit dame Boisdon, qui cassait en ce moment un œuf frais, dont le jaune en se répandant dans la poêle, autour de tranches roses de jambon saupoudrées de bruidilles de persil, semblait un petit lac dont les flots d'or baigneraient des flots de corail et d'émeraude.

Boisdon sentit que l'eau lui en venait aux lèvres.

—C'est bon! dit-il en clignant de l'œil. Mais au lieu d'une omelette, c'est dix au moins qu'il faut faire.

Dame Boisdon se retourna tout d'une pièce, et se cambrant sur sa hanche droite, le poing armé d'une énorme cuiller, elle repartit d'un ton aigre:

—Comment! Perds-tu la tête, vieux gourmand? Dix omelettes pour ton déjeuner!

—Non, non, Pétue, fit Boisdon en passant sa grosse main sous le menton osseux et pointu de sa longue et sèche femme. C'est que, vois-

(1) La rue Notre-Dame prit plus tard le nom de M. de Baade, comte de Frontenac, lorsque ce gentilhomme devint gouverneur du Canada.

(2) Parmi les actes officiels qui nous restent du Conseil établi à Québec par M. d'Ailleboust et d'après un règlement royal donné le cinq mars 1648, on en trouve un en date du 19 septembre de la même année, par lequel Jacques Boisdon est établi hôtelier à l'exclusion de tout autre. "Hise logera," y est-il dit, "sur la grande place, près de l'église, afin que tous puissent aller se chauffer chez lui... Il ne gardera personne pendant la grand-messe, le sermon, le catéchisme et les vêpres." Cet acte est signé par M. d'Ailleboust, gouverneur, le Père J. Laloum, et les sieurs de Chauvigny, Goderroy et Giffard.

(3) En 1664, Mgr de Laval demeurait dans une maison bâtie à l'endroit où s'éleva aujourd'hui celle de la Fabrique de la cathédrale, à côté du presbytère de la haute ville. On voit cependant, sur un pan de Québec, fait en 1660 et intitulé: "Vray plan du haut et bas de Québec Comme il est en l'an 1660," on voit, dis-je, que Mgr de Laval avait d'abord occupé la maison de M. de la Pelletier, près du couvent des Ursulines.

(4) C'est sur ce terrain que sont aujourd'hui construits les bâtiments de notre Parlement provincial.

tu... (il était essoufflé) je viens de voir un vaisseau d'outre-mer... qui entre à pleines voiles dans le port... Dans un quart d'heure... il aura jeté l'ancre... Je cours à la basse-ville... et, sur la chaloupe du père Jérôme Thibault... je me rends à bord du bâtiment... ouf!... pour voir s'il y a des gens... qui se retireront chez nous... chose dont je ne doute pas. Allons vite mon pourpoint, Pétue, mon pourpoint!

—Eh bien! laisse-moi le temps d'aller le chercher. Il est en haut, sur le pied de la cour hette.

De ses deux longues jambes, Perpétue gravit l'escalier en un clin d'œil et redescendit de même.

—Allons! bon! fit l'hôtelier, et il enlossa son habit avec quelque difficulté. Fais une dizaine de bonnes omelettes. Il n'est que six heures. J serai revenu avant huit avec des voyageurs, j'espère. Tu tireras aussi un grand pot de vin d'Espagne, du petit tonneau bleu, tu sais, celui du fond. C'est du meilleur.

Et Boisdon sortit en trottevant.

—Tiens, le voilà qui oublie son chapeau et qui part avec son bonnet rouge sur la tête. Ces hommes! ils sont tous un peu fous! Jacques! Jacques! dit elle en se penchant par l'ouverture de la porte entrebaillée.

Mais son mari ne l'entendait pas et courait aussi vite que le lui permettait ses grosses jambes courtes, vers la rue qui descendait au magasin. (1)

Cepen tant le navire, à haute poupe et aux flancs fortement bombés, venait de jeter l'ancre devant la ville. Des matelots perchés sur les vergues arguaient la dernière voile. Tout sur la pont était en mouvement. Le capitaine donnait ses ordres pour faire descendre les deux chaloupes à l'eau; des matelots tiraient sur les cables. On entendait le grincement des poulies, les cris du sifflet du contre-maître, et des jurons qui tombaient de la mâture.

Quelques passagers, debout sur la poupe, regardaient avec curiosité les soixante-dix maisons (2) éparées à la basse-ville et sur les hauteurs de Québec, ainsi que les côtes élevées et sauvages qui entouraient la ville et dont les cimes boisées, aux sombres dentelures, se découpaient hardiment sur l'horizon rosé par les feux du soleil levant. Parmi ces émigrés qui avaient ainsi quitté le beau pays de France pour venir apporter à la colonie naissante leur contingent de sueurs et de sang, il en était un surtout, qui se faisait remarquer par sa bonne mine et son grand air. On voyait qu'il était gentilhomme.

Pourtant son costume se ressentait, soit des fatigues du voyage, soit peut-être aussi, et j'incline à croire cette dernière assertion, du frottement par trop prolongé de l'aile du temps. Quoique campé crânement sur l'oreille gauche, son feutre gris avait évidemment dû voir bien du pays et essayer beaucoup d'orages depuis qu'il était sorti des mains de certain chapelier de Caudebec. Ses larges bords s'affaissaient quelque peu et sa couleur grise primitive tirait singulièrement sur le jaune pâle.

Un pourpoint, sorte de gilet très-court, en drap rouge garni de passements d'or un peu ternis, enserrait ses épaules, par dessus lesquelles retombait un ample manteau de route, en drap couleur de muse, que relevait par derrière le tourteau d'une épée retournée sur la hanche gauche par un baudrier encore assez richement brodé d'argent. Entre les deux pans de ce manteau, apparaissaient d'abord le haut-de-chausses, d'une couleur écarlate qui avait dû être vive quelques mois auparavant, mais qui tendait maintenant à prendre une teinte violette, puis les plis bouffants de la chemise, que le peu de longueur du pourpoint laissait librement voir au-dessus du haut-de-chausses. Car la mode du temps le voulait ainsi.

Enfin de lourdes bottes de voyage, à éperons d'argent, et dont l'entonnoir affaissé s'élevait au-dessus du genou, chaussaient ses pieds, petits comme ceux de tout homme de bonne race.

Malgré l'état assez délabré de son costume, notre gentilhomme avait bonne et fière mine. Il était grand, brun, et sa figure longue mais fine accusait vingt-huit ans. Dominée par un nez fortement aquilin, sa lèvre supérieure disparaissait sous une moustache noire, dont les bouts, soigneusement frisés, se penchaient coquettement aux coins de sa bouche ferme et moqueuse, tandis qu'une royale se tortait en spirale sur un menton avancé, dont la forme annonçait un joyeux appétit. La mode de porter la barbe commençait à se passer à la cour du jeune roi, et pourtant les gens de guerre conservaient encore ces belles moustaches du temps de Richelieu, qui donnaient un air si crâne et que les femmes aimaient tant.

(La suite au prochain numéro.)

(1) C'est ainsi que se nommait alors la côte de Lamontagne. M. l'abbé Laverdière, l'érudit annotateur de cette belle édition des œuvres de Champlain que tous connaissent, prétend que le nom de la côte de Lamontagne lui vient d'un individu qui s'appelait ainsi et demeura quelque part sur les parcsours de la côte. Chacun sait que le *Magnan* se trouvait au lieu où s'éleva aujourd'hui l'église de la basse ville, et que c'est en ce premier édifice construit à Québec du temps de Champlain.

Depuis que ces lignes ont été écrites, notre cher abbé Laverdière est mort, emportant avec lui dans la tombe la solution d'une foule de problèmes historiques comme de lui seul, et les regrets universels de tous ceux qui, en Canada, s'occupent d'exhumer les souvenirs de notre histoire de la poussière du passé.

(2) Tel était le nombre d'habitations qu'il y avait alors à Québec. Voir l'histoire du Canada de M. Ferland, tome II, page 37 (en note.)